

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 15 SEPTEMBRE 1998

Présents : Mmes C. BOITEL, J. BOULANGER ET O. FAUCHER, Mlle M-H. PICKERING, M. J-P. DOUET, D. GELPEROWIC, D. GROSSET, C. HARMSWORTH, J. MAQUET, J-P. NORMAND, J-F. PICOU.

Présentes dans la salle : Mme A. ANTRAIGUE, Mlle TROLLE.

Secrétaire de séance : Monsieur HARMSWORTH.

Signature du dernier compte-rendu.

CONSEIL D'ENFANTS :

Dans le cadre des semaines régionales de l'environnement et de la santé, le Conseil d'Enfants encadré par M.H. PICKERING et J.P. DOUET envisage la création d'un parcours de santé.

- 7 octobre 1998 : Le Conseil d'Enfants se réunit pour visiter les différents parcours possibles,

- 9 octobre 1998 : Le Conseil d'Enfants se réunit pour discuter autour des différents projets,

- 24 octobre 1998 : Le projet sera présenté à la bibliothèque avec une exposition sur le thème de la santé.

Le 21 septembre 1998 à 18 heures à PONTPOINT, une conférence de presse animée par François Michel GONNOT débutera ces semaines ; Anthony NORMAND, M.H. PICKERING et J.P. DOUET y assisteront.

TRAVAUX EN COURS :

- Assainissement : Toutes les propriétés habitées sont raccordées au tout à l'égout.

- Sécurité et panneaux agglomération : La commande des panneaux vitesse limitée à 45 km à l'heure, attention enfants, sens unique pour la ruelle de Chaâlis et entrée et sortie de Montagny-Ste-Félicité pour les route de Versigny et rue du Moutier sont arrivés et vont être posés prochainement ; les panneaux entrée et sortie de Montagny-Ste-Félicité sur les routes départementales doivent être changés par la DDE d'ici la fin de l'année.

- Maison des Loisirs : Le carrelage a été refait. Pour l'agrandissement, nous avons eu des devis par l'entreprise PROTEAU, spécialiste du service après-vente des Mille Clubs, pour 23 m², 150 000 F, pour 30 m², 310 000 F sans la dalle et sans la pose ; le conseil décide de trouver une autre solution, un devis est demandé à Monsieur PICOU.

- L'éclairage de la façade de la Mairie et la lumière à la sortie de la salle de réunions vont être exécutés par Monsieur PARRAIN.

- Un radiateur à accumulation sera posé dans la salle de réunions de la mairie, ce qui permettra de chauffer en tarif nuit.

- Antenne SFR : Les travaux ont démarré ce jour, SFR prend en charge les travaux de réfection et déplacement de clôture et verse une indemnité annuelle de 30 000 F.

- Fleurissement : Une commande de bulbes a été faite pour planter dans les massifs.

- Décorations de NOËL : Dans un but d'harmonisation, il est envisagé de remplacer les guirlandes à lampes par des guirlandes à fils. Un budget de 5 000 F est envisagé. L'idée d'un concours de maisons décorées pour Noël est lancée.

DÉLIBÉRATIONS :

Le conseil délibère pour

- Autoriser Monsieur le Maire à renégocier les emprunts faits auprès de la Caisse des Dépôts pour les travaux d'adduction d'eau qui se poursuivent jusqu'en 2007 et 2008 auprès d'un organisme prêteur plus intéressant, peut-être le Crédit Agricole.

- Accepter de payer l'indemnité au Comptable du Trésor,

- Accepter l'indemnité de 20 000 F donnée par la société RIGOLO Films,

- Nommer Madame Mulot, régisseur de la cantine du RPI en remplacement de Mesdames Boulanger et Brunbrouck

- Autoriser les achats de 5 tables, 2 portes-manteaux, un réfrigérateur, à installer à la Maison de Loisirs, d'un aspirateur mais demande que tous ces achats soient passés en investissement.

PROJETS D'AMÉNAGEMENT :

Une étude est en cours pour la réalisation d'un groupe scolaire, d'un terrain de tennis et d'un terrain pour le Tir à l'Arc.

INFORMATISATION DES ECOLES :

Une étude est faite et plusieurs devis ont été demandés pour installer de nouveaux ordinateurs dans les écoles. Les emplois jeunes peuvent aider les institutrices dans ce domaine. La subvention D.G.E. a été de nouveau présentée.

COMMUNICATIONS DIVERSES :

- Le congrès des Maires a lieu les 17, 18 et 19 novembre 1998.
- Un recensement de la population est décidé pour mars 1999, un agent recenseur est recherché.

Les prochaines dates de réunions du Conseil Municipal pour 1998 sont prévues le 13 octobre, 17 novembre, 15 décembre.

La séance est levée à 22 heures 50.